

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Extrait certifié conforme de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures, tenue le 8 juin 2021 à 19 h 30 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

2021-251

BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS — AMÉNAGEMENT D'AIRES MULTIFONCTIONNELLES DE PLANCHES À ROULETTES (SKATEPARCS) ET D'UNE AIRE DE STYLE « PUMPTRACK » — APO-2021-003 — DIRECTIVE DE CHANGEMENT DC1

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2021-191 du 4 mai 2021 relative à l'adjudication du contrat pour l'aménagement d'aires multifonctionnelles de planche à roulettes et d'une aire de style pumptrack (APO-2021-003);

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'adjudication de ce contrat, une séance d'échanges a été mise en place à la demande du conseil afin que des citoyens puissent commenter les plans proposés par l'adjudicataire pour les deux sites;

CONSIDÉRANT QUE suivant ces commentaires, le conseil juge opportun d'apporter des modifications accessoires au plan proposé pour l'aire de planche à roulettes au parc du Millénaire;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications consistent en l'ajout d'un « half-pipe » de 4 pieds de hauteur combiné avec un « escalator » de 16 pouces de large et d'un « demi-bowl » en l'ajout de marches et en une diminution de la hauteur du « flat box » numéro 4 à 14 pouces;

CONSIDÉRANT QUE l'adjudicataire a soumis une proposition de prix le 18 mai 2021 pour ces modifications, dont le montant total, est de 42 270,00 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

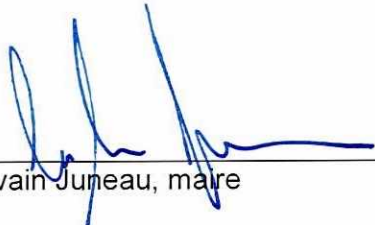
D'autoriser la directive de changement DC-01 au contrat pour l'aménagement d'aires multifonctionnelles de planche à roulettes et d'une aire de style pumptrack (APO-2021-003) qui consiste en l'ajout d'un « half-pipe » de 4 pieds de haut combiné avec un « escalator » de 16 pouces de large et d'un « demi-bowl », en l'ajout de marches et en une diminution de la hauteur du « flat box » numéro 4 à 14 pouces selon la proposition de prix du 18 mai 2021 au montant total de 42 270,00 \$ plus taxes;

D'autoriser le directeur du Service des bâtiments, parcs et espaces verts à signer la directive de changement DC-01;

QUE les fonds nécessaires soient puisés sur le projet de PEV-I-21-01;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer le virement budgétaire de 44 380 \$ prévu sur le projet BA-B-21-01 vers le projet PEV-I-21-01.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter



Sylvain Juneau, maire



Marie-Josée Couture, greffière